# Département de la CORREZE

# Commune de SEILHAC

#### Nombre de Membres:

En exercice: 19

Présents: 14

Votants: 18

Délibération N° 044-2024

## DESIGNATION DU REPRESENTANT AU CA DU COLLEGE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil: le 04 novembre 2024

### Présents:

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE

MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

#### Absents excusés :

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI

Secrétaire de Séance : Mme VILLATOUX

(procuration à Mme BOUDRIE)

Mme le maire rappelle qu'un membre du conseil municipal doit siéger au conseil d'administration du collège.

Il convient donc de procéder à la nomination d'un délégué titulaire, et d'un suppléant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne :

Mme CLEDIERE Joëlle, titulaire. M. MAZEAUD Georges, suppléant

> Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus. Le Maire, Simone CROUZETTE